

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 12 juin 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 juin 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20250605

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;  
Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

**Validation des actions proposées par le Conseil des transitions en 2025**

Le Conseil d'administration décide d'engager les actions suivantes proposées par le Conseil des transitions :

- Evaluer les Impacts du Numérique présents et à venir au niveau de l'établissement.
- Définir et mettre en œuvre une gestion raisonnée des ressources numériques matérielles.
- Définir et mettre en œuvre un plan de formation et de sensibilisation au numérique responsable.
- Faire des associations étudiantes sur le numérique responsable des acteurs de sensibilisation et de vulgarisation importants.
- Se doter d'une personne en charge du « Numérique responsable ».

*Nombre de présents : 22*  
*Nombre de pouvoirs : 4*  
*Total présents et représentés : 26*  
*Nombre de votants : 26*  
*Nombre d'abstentions : 1*  
*Total des suffrages exprimés : 25*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 25*

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

*Transmis au Rectorat le 13/06/2025*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*